



Fin contrat militaire et pas pris de congés

Par **kawaso**, le **12/08/2015** à **19:22**

bonjour,

je viens de finir mon contrat avec l'armée de terre et je n'ai pris aucun congé cette année.
Après vérification sur mes papiers, ceux ci ne sont pas payés(les congés non pris) . Est ce normal ? dois je faire une réclamation ?

Par **moisse**, le **12/08/2015** à **19:27**

C'est normal, les congés non pris sont perdus.
Sauf pour cause de maladie.